

E n b r e f

● Début avril, **Dominique Bussereau**, Secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré sa volonté de "renationaliser les écoles de la marine marchande et le réduire de 4 à 2 le nombre de sites de formation". Sous-entendu : fermeture des écoles de Saint-Malo et de Nantes. Président du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian a vivement réagi en indiquant que "l'enseignement supérieur ne peut se faire sans la Bretagne. La fermeture de l'EMM Saint-Malo serait une véritable claque à la maritimité bretonne, un affront à sa culture. 50 % des personnels de la marine marchande française sont employés en Bretagne, il y a un savoir-faire exceptionnel en matière de formation et de recherche dans la région. Le nombre d'officiers manquant est estimé à 4 000 en Europe." S'il est "d'accord pour une réorganisation", Jean-Yves Le Drian dit qu'il "n'est pas possible de renationaliser les EMM et tirer un trait sur la formation maritime en Bretagne".

● Le Cnam Bretagne et l'Ecole supérieure de logistique industrielle de Redon proposent une formation Bac + 2 de l'Institut des transports internationaux et des ports, l'ITIP Bretagne Atlantique, qui a ouvert une antenne au sein de l'Esli. La formation de **Technicien supérieur du transport international**, accessible aux titulaires d'un bac et aux salariés en fonction de leur expérience professionnelle, permet d'envisager des métiers comme affréteur maritime ou routier, agent de transit, commissionnaire de transport, déclarant en douane, agent commercial ou expert maritime. Prochaine rentrée en octobre (dépôt des dossiers jusqu'au 20 juin).

www.esli.fr - www.cnam-bretagne.fr

● **L'Université de Bretagne Sud** veut aller plus loin dans sa démarche de développement durable avec comme priorité la réduction de l'impact de la vie du campus sur l'environnement et l'implication de l'ensemble des acteurs et partenaires. Une nouvelle politique est en cours avec la rédaction d'une charte. Un **concours de la meilleure initiative éco-citoyenne** pour la vie sur les campus de l'UBS est organisé. Propositions avant le 31 mai à eco-concours@univ-ubs.fr

● **L'Institut de Formation aux Affaires et à la Gestion (IFAG)** de Rennes a décroché le 2^e prix du concours **Ecotrophées** de l'IFAG pour son action de sensibilisation de la clientèle d'un centre commercial au développement durable par l'installation d'un maison pédagogique.